

## **Résumé de l'intervenant**

### **Déséquilibres persistants sur le marché du travail en éducation, droit, médecine, sciences infirmières, architecture et génie**

Les titulaires d'un grade professionnel, dont les titres de compétences les préparent à exercer une profession donnée, pourraient supposer qu'ils intégreront directement le marché du travail après l'obtention de leur diplôme. Toutefois, une nouvelle étude réalisée par le Conseil ontarien de la qualité de l'enseignement supérieur révèle que les tentatives de gestion de ces professions ont abouti à des fluctuations entre la pénurie de nouveaux venus et la surabondance de diplômés.

#### **Description du projet**

L'étude *Tendances et perspectives du marché du travail relatives aux professions réglementées en Ontario* porte sur les inscriptions, les tendances en matière d'obtention de diplômes et la situation sur le marché du travail des diplômés de programmes menant à un grade professionnel en éducation, droit, médecine, sciences infirmières, architecture et génie.

Voici les sources des données : données sur les membres des organismes de réglementation professionnelle; Enquête sur la population active, Enquête nationale auprès des ménages et Enquête nationale auprès des diplômés de Statistique Canada; données administratives réunies par le Bureau du commissaire à l'équité de l'Ontario; données sur les inscriptions et l'obtention de diplômes; système provincial de mobilisation des professions de la firme Stokes Economic Consulting et prévisions de l'offre et de la demande établies par Prism Economics and Analysis.

#### **Constatations**

S'il existe des déséquilibres entre l'offre et la demande au sein des six professions réglementées, leurs causes, ampleurs et répercussions diffèrent d'une profession à l'autre.

**Éducation (c.-à-d. l'enseignement au primaire et au secondaire).** Les diplômés des programmes de formation des enseignants en Ontario ont fait face à un marché du travail difficile. De 2006 à 2011, le nombre d'enseignants qualifiés formés en Ontario a dépassé d'environ 26 000 celui des postes offerts en enseignement. La surabondance de l'offre s'est aggravée durant de nombreuses années, ce qui a réduit les débouchés offerts à chaque nouvelle cohorte et accru ultérieurement le taux de chômage chez les enseignants qualifiés, lequel s'élevait à près de 20 % en 2013.

Le marché du travail des nouveaux enseignants devrait s'améliorer, car l'offre demeure restreinte pendant que la demande d'inscription et de remplacement augmente. Les inscriptions aux programmes de formation des enseignants ont chuté depuis 2011, ce qui contribue à amoindrir l'offre de diplômés et à améliorer la situation de l'emploi. Toutefois, l'offre excédentaire a transformé le profil des enseignants sur le plan de l'âge. Compte tenu, d'une part, des restrictions aux inscriptions dans un avenir prévisible et, d'autre part, de la hausse des départs à la retraite et des demandes d'emplois, l'effectif en enseignement risque d'accuser une autre pénurie en moins de deux décennies. Si le nombre de diplômés demeure aux niveaux actuels, une pénurie s'installera de nouveau dans la profession. Une pénurie se manifeste déjà dans le système d'éducation de langue française et en ce qui touche les enseignants qualifiés pour l'enseignement de certaines matières, comme les maths et les sciences.

**Droit.** Dans le même ordre d'idées, il y a eu davantage de diplômés d'écoles de droit que de stages de formation offerts. Le ralentissement de la demande en services juridiques et la croissance de

l'offre en diplômés d'écoles de droit ont aggravé la situation sur le marché du travail des nouveaux avocats qui aspirent à intégrer la profession.

Le modèle de projection créé par les auteurs, PRISM Economics and Analysis, laisse entrevoir qu'il y aura, de 2015 à 2025, 1,6 nouvel avocat autorisé pour chaque nouveau poste d'avocat à doter, ce qui se traduira selon toute vraisemblance par une augmentation du nombre de diplômés d'écoles de droit n'exerçant pas la profession. Ces derniers auront tendance à trouver des débouchés dans d'autres professions ou à quitter la province pour trouver du travail juridique ailleurs.

**Médecine.** La mesure de l'offre et de la demande en lien avec les soins de santé a occasionné de l'incertitude quant aux futures tendances de dotation, ce qui s'est traduit par des politiques causant plusieurs cycles d'emballage et d'effondrement dans l'offre de médecins ces dernières années. Compte tenu de la hausse continue des inscriptions aux écoles de médecine, l'offre de nouveaux médecins devrait continuer de s'accroître, tout en demeurant supérieure aux besoins annuels en matière d'embauche.

Les perspectives d'emploi des médecins nouvellement agréés en Ontario sont floues. Dans le climat actuel, de nombreux médecins nouvellement agréés éprouvent manifestement de la difficulté à trouver un poste, de sorte qu'un grand nombre de médecins qualifiés sont en chômage, retournent à l'école pour poursuivre leurs études ou quittent la province pour dénicher un emploi.

**Sciences infirmières.** De 2005 à 2014, la demande en nouveaux membres du personnel infirmier a surpassé l'offre par plus de 21 000 postes. Les difficultés qui perdurent actuellement découlent de la réforme des soins de santé durant une décennie et de leur restructuration du milieu jusqu'à la fin des années 1990. La décroissance des soins de santé s'est traduite par des mises à pied, des déplacements massifs vers les emplois à temps partiel et occasionnels, et le départ par milliers de membres du personnel infirmier qualifié au sein de la main d'œuvre. Au début des années 2000, les investissements en soins de santé ont permis d'attirer de nouveau le personnel infirmier dans le marché du travail. En 2005, la formation exigée du personnel infirmier a changé, passant d'un diplôme d'études collégiales à un grade de premier cycle, et ce changement a eu pour effet de restreindre davantage l'offre. Au cours des années suivantes, le système s'en est remis à une réserve décroissante de personnel infirmier qualifié de retour sur le marché du travail. Cette réserve s'épuise et le nombre de nouveaux diplômés en sciences infirmières se situe constamment en deçà de la demande.

D'après les estimations, il faudra plus de 76 000 nouveaux membres du personnel infirmier au cours des dix prochaines années pour satisfaire à la demande entrevue d'expansion et de remplacement, la demande la plus marquée étant liée au besoin de remplacer le personnel infirmier qui prend sa retraite.

**Architecture.** Le marché du travail relatif à l'architecture est mondial et les perspectives de l'emploi chez les architectes de l'Ontario est fonction de la demande intérieure et internationale, ainsi que de la part du marché international des bureaux d'architectes de l'Ontario.

Au cours des dix prochaines années, un déséquilibre pourrait voir le jour entre l'offre et la demande prévues. Environ 2 310 titulaires d'un grade de maîtrise en architecture en Ontario et 495 diplômés des programmes de premier cycle en architecture intégreront la population active. Durant la même période, l'offre devrait se bonifier d'environ 1 265 personnes issues de l'immigration et de 1 100 autres personnes provenant de la migration interprovinciale. Au total, l'offre de nouveaux professionnels se situera à environ 5 170 personnes à la recherche d'un emploi en architecture alors que la demande de nouveaux architectes ne devrait pas dépasser 4 100 selon les prévisions.

**Génie.** Les diplômés en génie mènent une carrière dans de nombreux domaines connexes où le permis d'exercice n'est pas exigé. Ils ont davantage tendance à exercer une profession sans lien avec le génie où il faut habituellement posséder un grade universitaire plutôt qu'une profession en génie. Ces professions englobent des postes en technologie de l'information, en planification des systèmes, en représentation technique, en inspection et approbation techniques, ainsi qu'en gestion générale. Cependant, les données sur l'emploi semblent également indiquer un niveau considérable de sous-emploi chez les diplômés en génie.

Un examen par anticipation des projections de l'offre et de la demande allant de 2015 à 2025 a révélé qu'il y aura en Ontario au cours de cette période environ 69 600 diplômés en génie alors qu'il n'y aura probablement que 52 300 postes d'ingénieur à doter.

Le rapport *Tendances et perspectives du marché du travail relatives aux professions réglementées en Ontario* a été rédigé par Prism Economics and Analysis.